



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 novembre 2023
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 novembre 2023, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du Ministre soudanais des affaires étrangères, S.E. M. Ali Elsadig Ali, qui vous est adressée, concernant la décision du Gouvernement soudanais de voir le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) prendre fin, avec effet immédiat (voir annexe).

Ayant porté cette question à votre aimable attention, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Al-Harith Idriss Al-Harith **Mohamed**



**Annexe à la lettre datée du 16 novembre 2023 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je vous transmets par la présente la décision du Gouvernement soudanais relative à la fin du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), créée par la résolution 2524 (2020) du Conseil de sécurité du 3 juin 2020, ainsi que sa décision de mettre un terme, pour sa part, à l'accord sur le statut de la mission qui avait été conclu avec la MINUATS à Khartoum le 4 juillet 2021. Comme vous le savez, le Soudan avait demandé la création de la Mission par l'entremise d'une lettre datée du 27 février 2020 qui avait été adressée au Président du Conseil de sécurité par le Premier Ministre de l'époque, Abdalla Hamdok (S/2020/221).

La Mission avait été créée afin d'aider le Gouvernement de transition au Soudan à parvenir à des objectifs stratégiques, à la suite de la révolution de décembre 2018 et de la réalité politique qu'elle avait engendrée. La performance de la Mission pour ce qui est d'atteindre les objectifs énoncés dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité a toutefois été en-deçà des attentes et a compliqué entre autres la situation au lieu de faciliter le processus de transition démocratique. Le Soudan a fait part de ses observations et de sa position à maintes occasions concernant la performance de la Mission durant les réunions du Conseil consacrées à la question. En outre, lorsque l'ancien Sous-Secrétaire aux affaires étrangères s'est rendu à New York en avril 2022, il a communiqué ses observations sur la performance de la Mission aux membres du Conseil et au Secrétariat. J'ai le regret de dire que la nature des activités de la Mission et sa gestion n'ont pas changé.

Dans l'accord signé avec le Gouvernement soudanais sur le statut de la MINUATS pendant la période de transition au Soudan en vue de la fourniture d'une aide, l'ONU avait affirmé que les objectifs stratégiques de la Mission étaient pleinement conformes aux principes d'appropriation nationale, notamment un attachement à la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan, avait souligné l'esprit de coopération et de respect mutuel, sachant que le peuple soudanais et le Gouvernement de transition contrôlaient le processus de transition, et affirmé que « Gouvernement » signifiait le Gouvernement de transition au Soudan, créé par le Document constitutionnel, et les gouvernements qui lui avaient succédé. L'article 4 dispose que la MINUATS et ses membres s'abstiennent de toute activité contraire au caractère neutre et international de leurs tâches, qu'ils respectent l'ensemble des lois et règlements du pays, y adhèrent et s'y conforment et que le Représentant spécial prend les mesures appropriées pour s'acquitter de ces obligations.

Il convient de constater que la situation que traverse actuellement le Soudan a créé un changement fondamental dans les circonstances qui l'avaient poussé à demander la création de la MINUATS. La situation est devenue telle que les attentes du peuple et du Gouvernement soudanais ne sont plus satisfaites. En conséquence, je voudrais transmettre et réaffirmer la demande du Gouvernement soudanais de voir l'ONU mettre immédiatement un terme au mandat de la MINUATS. En même temps, nous voudrions vous assurer que le Gouvernement soudanais est résolu à se concerter de manière constructive avec le Conseil et le Secrétariat sur une nouvelle formule appropriée qui permette de garantir des résultats positifs et applicables, conformément aux pourparlers qui s'étaient tenus entre le Président du Conseil souverain de transition et le Secrétaire général en septembre 2023. Le Président du Conseil souverain de la transition a autorisé un émissaire à la tête d'une délégation

de haut niveau à s'entretenir avec le Secrétaire général, le Président et les membres du Conseil de sécurité et le Secrétariat sur une nouvelle formule de coopération. Il arrivera le 18 novembre 2023.

En conclusion, nous voudrions exprimer nos remerciements à l'ONU pour tout ce qu'elle fait au Soudan et donner l'assurance que nous continuerons de coopérer avec l'équipe de pays des Nations Unies et tous les organismes agréés afin de faciliter leurs activités et l'application de leurs programmes au service du peuple soudanais.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

Le Ministre soudanais des affaires étrangères
(*Signé*) Ali Elsadig **Ali**

Le mercredi 15 septembre 2023
